LE MULTICULTURALISME À 50 ANS : L'EXPÉRIENCE DES CANADIENS NOIRS

JEAN AUGUSTINE

L'Honorable Jean Augustine a fait son entrée dans l'histoire politique en 1993 en tant que première femme afro-canadienne à être élue à la Chambre des communes du Canada en tant que députée de la circonscription d'Etobicoke-Lakeshore, située dans la région du Grand Toronto. Elle a été réélue lors de quatre élections consécutives, occupant les postes de secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre du Multiculturalisme et de la Condition féminine, obtenant un soutien législatif unanime pour faire adopter une motion historique désignant février comme le Mois de l'histoire des Noirs au Canada. La Chaire Jean Augustine sur l'éducation, la communauté et la diaspora, visant à faire progresser l'accès, l'équité et l'inclusion dans l'éducation par l'engagement communautaire et l'action collaborative, a été lancée à l'Université York de Toronto pour honorer son travail et son engagement. En 2007, Jean Augustine a été invitée par le gouvernement de l'Ontario à diriger une initiative commémorant le 200e anniversaire de l'abolition de la loi britannique de 1807 sur la traite des esclaves. Plus tard cette année-là, elle a été nommée première commissaire à l'équité de la province de l'Ontario. En 2021, Mme Augustine a reçu le prix Maclean's du parlementaire de l'année pour souligner l'ensemble de ses réalisations.

RETOUR EN ARRIÈRE

Il y a cinquante ans, sous le premier ministre Pierre Trudeau, j'ai collaboré à l'élaboration et au lancement de la politique officielle du Canada en matière de multiculturalisme, intitulée Multiculturalisme dans un cadre bilingue. À l'époque, les principaux objectifs étaient d'encourager le dialogue interethnique, de promouvoir le maintien de l'identité des groupes culturels, de surmonter les obstacles à leur participation à la société canadienne et d'aider les immigrants à devenir compétents dans l'une des deux langues officielles.

En réfléchissant aux 50 dernières années de la politique du multiculturalisme du Canada, je reste fermement convaincue que c'était le bon choix d'adopter officiellement une politique de multiculturalisme. La diversité est notre force et lorsque nous favorisons l'inclusion et l'équité, que nous

« La diversité est notre force et lorsque nous favorisons l'inclusion et l'équité, que nous pratiquons l'ouverture, le respect mutuel et la compassion envers les personnes au sein de nos communautés, nous nous épanouissons tous. »

pratiquons l'ouverture, le respect mutuel et la compassion envers les personnes au sein de nos communautés, nous nous épanouissons tous. En tant que nation qui préconise le multiculturalisme, le Canada reconnaît que divers groupes culturels peuvent coexister les uns à côté des autres ; les identités raciales, ethniques et culturelles de chaque groupe contribuant à une société résiliente et inclusive.

En tant qu'ancienne ministre d'État au Multiculturalisme et à la Condition féminine, en tant qu'immigrante noire arrivée au Canada dans les années 1960 (avant l'adoption d'une politique de multiculturalisme), j'ai pu constater de mes propres yeux comment l'acceptation et l'accueil d'autres cultures ont permis au Canada de mettre à profit la diversité ethnoculturelle, raciale et religieuse. J'ai vu comment un engagement envers le multiculturalisme au sein de la main-d'œuvre a mené à des progrès en matière d'équité en emploi. Dans le cadre de mon travail de députée, j'ai présenté une motion visant à reconnaître officiellement le mois de février comme le Mois de l'histoire des Noirs et j'ai vu comment nos communautés s'enrichissent lorsque nous célébrons des groupes culturels variés et apprenons à connaître leur résilience, leur innovation et leur détermination à travailler pour un Canada meilleur.

Mais j'ai aussi vu à quel point l'ignorance, les préjugés et la persistance du racisme, en particulier du racisme anti-noir, restent un obstacle à la pleine inclusion, malgré les meilleurs efforts du multiculturalisme. Je me souviens d'occasions où j'ai été victime de micro-agressions, car j'étais perçue comme une personne noire, une femme noire immigrante qui n'avait pas sa place. Au fil des ans, nous avons parcouru un long chemin, mais il y a encore des députés autochtones, noirs et d'autres races, des médecins, des avocats, des enseignants, des ingénieurs logiciel et même des enfants qui sont malheureusement victimes de racisme et de discrimination au travail et à l'école, malgré toutes leurs réalisations et leur dévouement à la réussite du Canada.

Je suis aux prises avec ce paradoxe : comment un pays qui valorise la diversité et qui s'est engagé à l'égard du multiculturalisme et de l'inclusion au moyen de divers instruments juridiques peut-il répondre à la triste réalité que de nombreux Canadiens continuent de faire face à un racisme systémique et à des obstacles institutionnels à leur pleine participation à la société ?

Au cours de ses 50 années d'existence, le multiculturalisme a dû évoluer en réponse à l'évolution de la dynamique sociale, passant par exemple de la célébration de la diversité culturelle, notamment la nourriture ethnique, la danse ou les vêtements traditionnels, à la promotion de la participation civique et du respect des différences culturelles. Aujourd'hui, alors que nous nous tournons vers l'avenir, si le multiculturalisme veut relever le défi et

« aider les communautés à lutter contre le racisme et la discrimination, à promouvoir la compréhension interculturelle et interconfessionnelle et à favoriser des possibilités équitables de participer pleinement à la société canadienne[1] », nous devons situer notre approche en matière de multiculturalisme dans un cadre antiraciste et anti-oppression. Cette approche nous permettra de sortir du récit d'exclusion de la blancheur qui sous-tend le privilège blanc, et qui empêche la réduction réelle des obstacles à la participation pleine et égale des Canadiens noirs.

RECADRER NOTRE COMPRÉHENSION DU MULTICULTURALISME

À quoi ressemblerait ce recadrage nécessaire du multiculturalisme dans un espace antiraciste et anti-oppression cherchant de façon délibérée à démanteler les torts systémiques du privilège blanc ?

Le privilège blanc désigne l'ensemble des avantages, des droits, des bénéfices et des choix incontestés et non gagnés, accordés aux personnes parce qu'elles sont blanches[2]. Le privilège blanc limite les possibilités pour les Canadiens noirs de bénéficier d'une chance équitable et donne un coup de pouce ou une longueur d'avance aux Canadiens blancs. En raison du privilège blanc, les Canadiens noirs doivent constamment prouver leur valeur et justifier leur existence en étant toujours en quête d'excellence et en devant redoubler d'efforts, sinon plus, pour arriver au point de départ dont jouissent de nombreux Canadiens blancs.

« Le privilège blanc limite les possibilités pour les Canadiens noirs de bénéficier d'une chance équitable et donne un coup de pouce ou une longueur d'avance aux Canadiens blancs. En raison du privilège blanc, les Canadiens noirs doivent constamment prouver leur valeur et justifier leur existence en étant toujours en quête d'excellence et en devant redoubler d'efforts, sinon plus... »

L'anti-oppression fait référence à des stratégies, des théories et des actions qui remettent en question les inégalités/injustices sociales et historiques qui sont devenues partie intégrante de nos systèmes et de nos institutions et qui permettent à certains groupes de dominer les autres[3].

L'antiracisme est défini comme le processus actif et cohérent de changement visant à éliminer le racisme individuel, institutionnel et systémique[4] ». Ensemble, l'antiracisme et l'anti-oppression nécessitent l'examen et la remise en question des structures sociétales, des préjugés et croyances

1 Community Support, Multiculturalism, and Anti-Racism Initiatives Program

2 System of White Supremacy and White Privilege

3 CRRF Glossary of Terms

4 CRRF Glossary of Terms

individuels et des déséquilibres de pouvoir qui soutiennent le racisme, la misogynie, le capacitisme, l'homophobie et la transphobie, ainsi que d'autres systèmes oppressifs.

En appliquant une compréhension des notions de privilège blanc, d'anti-oppression et d'antiracisme au multiculturalisme, on se met à l'évidence que le potentiel de se doter d'un véritable sentiment d'appartenance et de se sentir accepté en tant que Canadien, même en tant que Canadien noir né à Toronto de parents canadiens noirs de deuxième génération, peut être influencée de façon déterminante par des expériences de racisme et par la nécessité de naviguer parmi les privilèges blancs dans des systèmes qui existent dans tous les domaines de la vie.

La politique de multiculturalisme du Canada, malgré toutes ses bonnes intentions, a, comme l'a écrit le professeur George J. Sefa Dei en 2011, « été inefficace pour aborder les questions plus globales du racisme structurel, de l'oppression sociale, de la domination et de la marginalisation des peuples dans la société… le multiculturalisme, de manière tacite, en vient à s'approprier et à obscurcir d'importantes discussions sur les privilèges, le pouvoir systémique et la manière dont des corps particuliers en viennent à être identifiés dans ces moments[5] ».

En l'absence de remise en question des déséquilibres de pouvoir et des legs historiques, nous arrivons à une politique de multiculturalisme qui proclame haut et fort que vous êtes les bienvenus pour faire valoir votre diversité culturelle et participer à la société canadienne, tout en affirmant sur un ton plus subtil et plus feutré que cet accueil est conditionnel, que les seules parties de votre culture qui sont les bienvenues sont celles que la culture dominante apprécie et qu'il ne faut pas aller à l'encontre des normes et des traditions qui soutiennent le privilège blanc. Le résultat de ce double langage est que nous faisons preuve de tolérance plus que d'intégration. Lorsque les tentatives d'intégration échouent, c'est toujours la faute du groupe culturel « autre/étranger » et non du groupe culturel dominant. Aucun examen n'est fait sur la façon dont le système, de par sa conception, est source d'exclusion. Le privilège du blanc contribue au maintien d'une hiérarchie raciale qui définit tous les systèmes sociaux, culturels, politiques et économiques de la société. Le privilège des Blancs permet à un groupe de dominer, de fixer les normes, d'établir les règles et de déterminer les conséquences. Tous les autres sont tenus de respecter les règles du privilège blanc et ceux qui n'ont pas ce privilège sont tenus à l'écart.

Aux marges, nous bénéficions de diversité au sein de la main-d'œuvre, mais pas d'inclusion ni de représentation importante aux postes de pouvoir de cette main-d'œuvre. Le projet de recherche *Black Canadian National Survey* a révélé que 96 % des Canadiens noirs pensent que le racisme est un problème grave sur le lieu du travail. En comparaison, 56 % des Canadiens blancs interrogés ont répondu que le racisme en milieu de travail était un problème mineur ou ne constituait pas un problème du tout[6]. Un tel contraste entre les points de vue est révélateur des expériences très différentes vécues

5 Thèmes canadiens, printemps 2011

6 Black Canadian National Survey, Interim Report, 2021

par les Canadiens noirs et les Canadiens blancs. Même lorsqu'ils interagissent dans les mêmes environnements, les expériences sont très différentes, car un groupe sait que tout a été conçu à son avantage, tandis que l'autre groupe doit constamment contourner les influences excluantes du privilège blanc.

Lorsque nous ne remettons pas en question la façon dont les règles du jeu récompensent et punissent simultanément en raison de la race, nous nous retrouvons avec des plans d'action pour l'équité en matière d'emploi qui étaient censés s'attaquer à la discrimination à l'égard de toutes les femmes sur le marché du travail, mais qui ne profitent qu'aux femmes blanches tout en renforçant les obstacles systémiques qui affectent négativement les femmes noires, les femmes noires handicapées et les femmes noires qui s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2+.

Les efforts de multiculturalisme qui favorisent les discussions sur la diversité, le racisme et la discrimination religieuse ou qui promeuvent ces valeurs en encourageant l'interaction entre les groupes communautaires ne sont pas suffisants. Un angle mort qui a affecté le multiculturalisme au cours des 50 dernières années est le refus d'aller en profondeur et de s'interroger de manière critique sur les raisons pour lesquelles il existe encore tant d'obstacles à l'inclusion et sur la manière dont les différents groupes au sein des diverses communautés culturelles vivent ces obstacles.

QU'EN EST-IL DES 50 PROCHAINES ANNÉES ?

Au cours des 50 dernières années, le multiculturalisme a façonné le tissu de la société canadienne.

« Je reste fidèle à mon engagement envers le multiculturalisme au Canada et je crois que, tout comme la société s'adapte au changement, il faut également faire évoluer les systèmes et les pratiques juridiques qui régissent nos interactions sociales. »

Durant cette période, il y a eu une série interminable de débats sur les mérites et les lacunes du multiculturalisme, à tel point que certains ont qualifié la critique du multiculturalisme d'industrie en croissance. Malgré ces critiques, je reste fidèle à mon engagement envers le multiculturalisme au Canada et je crois que, tout comme la société s'adapte au changement, il faut également faire évoluer les systèmes et les pratiques juridiques qui régissent nos interactions sociales.

Comme on peut le constater, malgré tous ses efforts pour favoriser une société inclusive et respectueuse où les obstacles à la participation sont éliminés, la politique de multiculturalisme n'a pas été à la hauteur, en particulier pour les Canadiens noirs. En dépit d'une politique mise en œuvre depuis cinquante ans, ces derniers continuent de connaître des taux élevés d'exclusion sociale, de faire face à des niveaux de chômage plus élevés et de subir de la discrimination au travail, à l'école et ailleurs à des taux plus élevés que les autres Canadiens, y compris les autres Canadiens racisés.

Cependant, les défis de l'inclusion ne seront pas relevés en organisant davantage d'événements de sensibilisation culturelle ou d'études sur les expé-

riences du racisme. À ce stade, alors que nous nous tournons vers les 50 prochaines années, il est de notre responsabilité de retirer le voile d'une utopie de mosaïque multiculturelle et de nous livrer à des conversations difficiles sur la façon dont la dynamique culturelle dominante/non dominante, le colonialisme et la discrimination systémique favorisent les systèmes d'exclusion qui empêchent la pleine participation de chacun à la société.

Je crois que le meilleur reste à venir pour le multiculturalisme canadien ; mais la meilleure version de celle-ci, celle où nous pouvons dire sans réserve que tous sont inclus et bénéficient d'un accès égal aux opportunités, ne se produira que si nous avons le courage de faire le travail inconfortable de remise en question des récits de longue date et des dynamiques de pouvoir institutionnalisées. La voie du multiculturalisme pour les 50 prochaines années doit être pavée d'approches antiracistes et anti-oppression qui façonnent notre compréhension collective des défis de l'inclusion sociale.